

Eoliennes
en Pays de Vilaine



éolien citoyen

Orvault 14 décembre 2012

PARC EOLIEN CITOYEN



POUR UNE MAÎTRISE LOCALE
ET
CITOYENNE DE L'ENERGIE



L'émergence d'un **modèle citoyen en France**

- Le vent est une ressource locale
 - Il doit générer de la richesse locale
 - L'éolien a un rôle à jouer dans le mix énergétique
 - Produire ne suffit pas, il faut aussi économiser
- => créer un parc éolien coopératif et pédagogique sur les modèles allemands et danois



L'éolien citoyen : Définition

1. **Ancrage local** (particuliers et collectivités)
2. **Finalité non spéculative**
3. **Gouvernance** : fonctionnement démocratique et transparence de la gouvernance
4. **Engagement durable et volontaire** dans les énergies renouvelables et la protection de l'environnement
5. **Contrôle citoyen** de l'investissement
6. **Autonomie et indépendance** des projets
7. **Dimension pédagogique** affirmée
8. **Circuit court de l'énergie**, de la production à la consommation



- Organiser une maîtrise locale du projet
- Associer des acteurs économiques d'horizons divers (apport financement et savoir-faire)
- Mettre en place un mode de gouvernance participatif mais.... efficace

Création en 2003 de l'association Éoliennes en Pays de Vilaine avec la volonté de porter des projets éoliens citoyens sur le Pays de Redon.



4 éoliennes de 2 MW, soit 8 MW installés

Hauteur du mât : 100 m

Diamètre pales : 92 m

Equivalent production à pleine puissance : 2400 h/ an (*mais production 95% du temps*)

Production estimée: **20 700 Mwh/an** soit la consommation de **18 000 habitants** (*hors chauffage*) ou de 8000 Foyers





Analyses préliminaires



validation des sites



Phase de développement

Dépôt du permis de construire



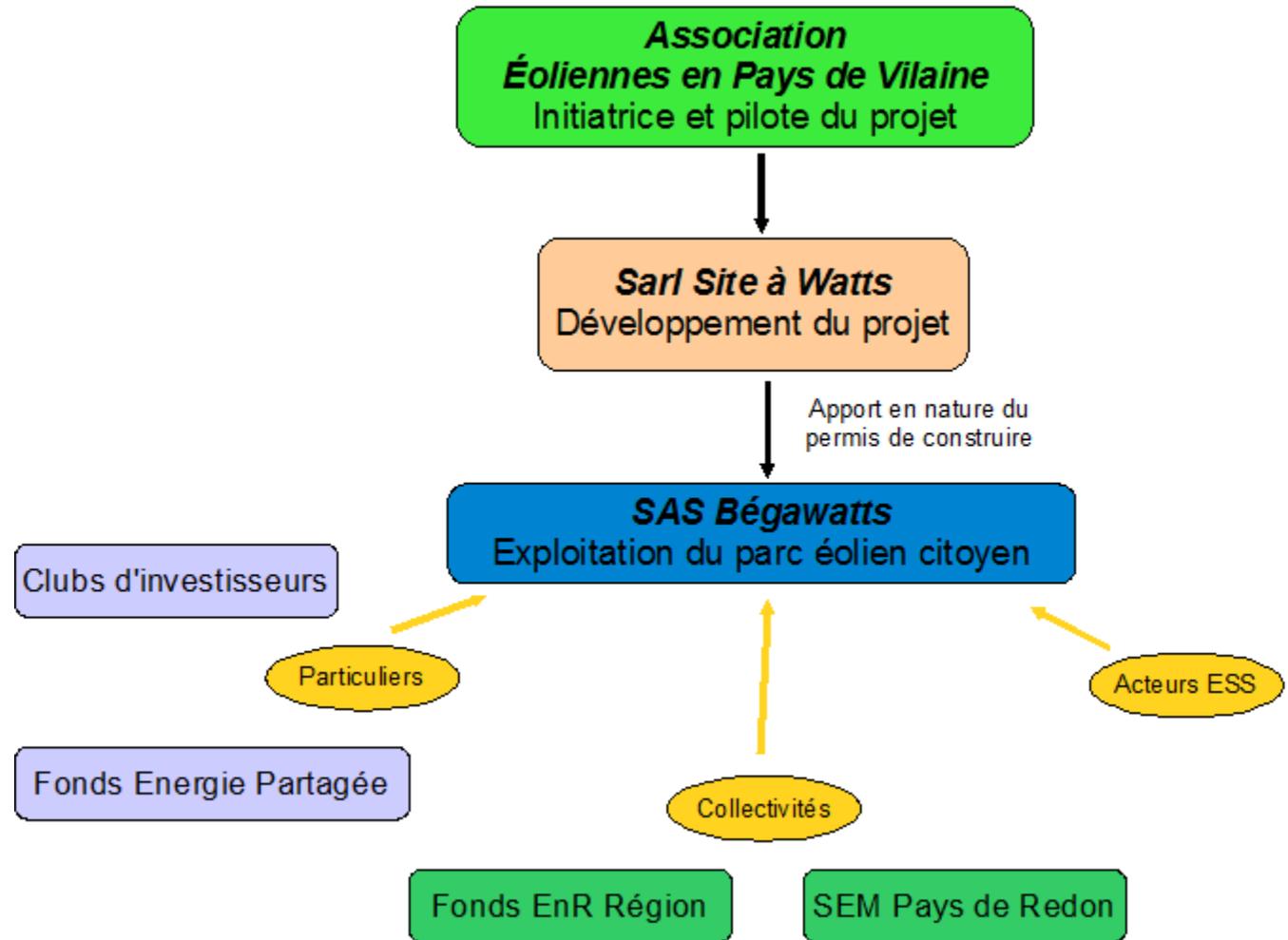
Phase d'évaluation

Obtention du permis de construire



Concrétisation juridique et financière

Finalisation contrats et tour de table financier





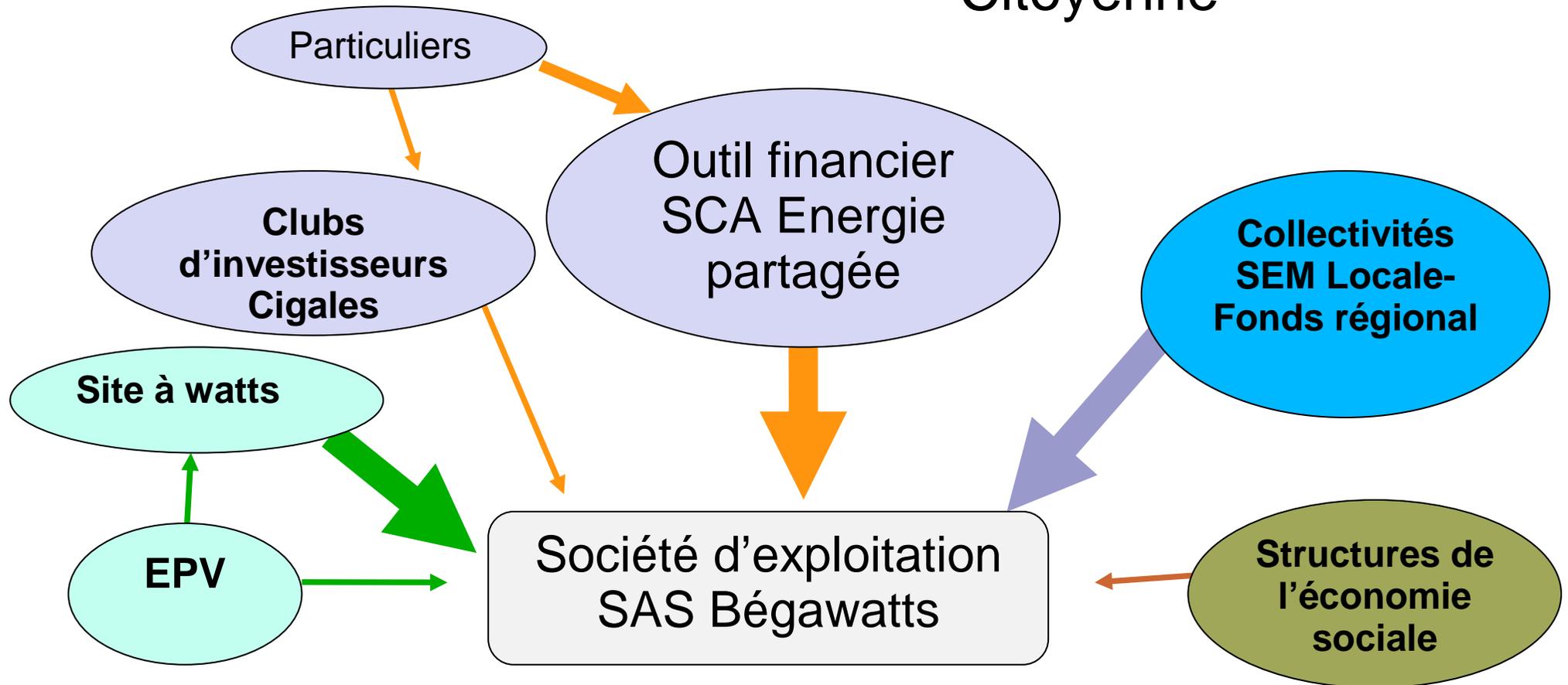
Durée de production : 20 ans minimum

Contrat d'achat EDF garanti sur 15 ans

Investissement total : **11,2 M€**, dont
emprunt 8,2 M€ et **fonds propres 3 M€**



Société d'exploitation Locale et Citoyenne



Fonctionnement de type coopératif
Dividendes répartis localement
Financement d'actions pédagogiques sur l'énergie



Les possibilités d'investissement pour les particuliers



Rappel

Une réglementation d'appel public à l'épargne contraignante : Pas plus de 99 investisseurs ou autorisation de l'Autorité des Marchés Financiers.

Deux possibilités :

CLUBS D'INVESTISSEURS (type CIGALES) : une relation plus directe au projet.

Outil financier ENERGIE PARTAGEE :
un investissement simplifié





Travaux et mise en service 2013

- Réalisation des travaux de voirie
- Travaux de fondation
- Montage des éoliennes

Premier parc EOLIEN CITOYEN FRANCAIS





Information et contacts permanent avec la population locale

Réunions publiques

Information sur l'éolien et le projet EPV

Rencontres informelles avec la population locale

Les membres d'EPV vont répondre aux interrogations de certains riverains

Distribution de divers documents d'information

le livret « les éoliennes », bulletins d'informations du projet – le ZEFF

Organisation d'expositions sur l'énergie éolienne

Utilisation de divers supports pour transmettre l'information et répondre aux interrogations : mise à disposition des coordonnées du site internet EPV, distribution de tracs en mairie, tenu de stand d'information, articles dans la presse locale, bulletins municipaux...

Eoliennes
en Pays de Vilaine



 *éolien citoyen*

Merci de votre attention



Éoliennes en Pays de Vilaine

Château du Mail - 1 rue du Plessis

35600 REDON

02 99 72 39 49

epv@eolien-citoyen.fr

www.eolien-citoyen.fr